



Saint-Denis, le 26 octobre 2022

ATTESTATION

La Licence Informatique de l'Université Paris 8 comprend, en 2ème année, un enseignement obligatoire de préprofessionnalisation. Dans ce cadre, les étudiants sont amenés à rencontrer un professionnel de l'informatique pour découvrir son métier. Ce travail fait ensuite l'objet d'un compte-rendu écrit, à des fins d'évaluation par les enseignants, mais n'est publié sous aucune forme.

Françoise Balmas Maître de Conférences

Université Poris 8

Licence Informatique

2 rue de la Liberté

93526 Saint-Denis Cedex

[a] formation.lit@univ-paris8.fr

20149406535